

# La place des femmes dans les armées

Michel KLEN

Docteur en lettres et sciences humaines, essayiste, Michel Klen a passé une partie de sa carrière militaire dans le renseignement. Auteur de nombreux articles dans différentes revues spécialisées, il vient de terminer un ouvrage sur *L'histoire des femmes soldats* qui doit paraître chez Ellipses au printemps 2010. Ce livre relate les différentes étapes historiques de l'implication féminine dans la guerre de l'Antiquité à nos jours. Le document consacre le dernier chapitre au développement de la féminisation dans les armées. Michel Klen est également professeur d'anglais au Collège interarmées de défense (CID) et conférencier à l'École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger.

Les questions militaires et l'intégration de citoyens dans des forces armées ont longtemps été considérées comme des domaines réservés à la seule population masculine. Mars, le dieu de la guerre, semblait interdire sa zone d'action aux descendantes de Vénus. Cette vision « sexuée » a durablement marqué nos sociétés qui estimaient que l'envoi d'une femme dans un théâtre d'opérations était incompatible avec la condition féminine. Pourtant, depuis les amazones de l'Antiquité, l'histoire est riche d'exemples de combattantes qui ont défié les préjugés solidement ancrés dans l'imaginaire collectif en prouvant sur les champs de bataille, sur terre comme dans les airs, ainsi que dans les réseaux de résistance et les tâches de soutien médical qu'elles étaient aussi capables de risquer leur vie au service d'une cause et de mettre en œuvre des qualités de bravoure et d'endurance à l'épreuve, voire de chef de guerre.

L'idée selon laquelle la moitié de l'humanité avait été conçue uniquement pour les choses inhérentes à la maternité et à l'entretien du foyer est aujourd'hui dépassée. L'exigence actuelle des femmes d'être considérées comme des actrices à part entière dans les débats contemporains touche tous les grands sujets, notamment l'institution de la Défense. Pour mieux saisir la problématique de ce fait de société, il est nécessaire de s'appuyer d'abord sur des données historiques.

## Le vent de l'histoire

Une symbolique de la femme soldat existe depuis la nuit des temps. Les premiers faits connus concernent les amazones dont les

péripiéties martiales ont été rapportées par les grands auteurs de l'Antiquité (Homère, Hérodote et Eschyle). Au Moyen-Âge, à l'instar de Paris qui glorifie Geneviève pour l'avoir protégée de l'invasion des Huns en 451, de nombreuses cités se réfèrent à des guerrières qui ont combattu pour assurer la liberté des habitants. Hennebont dans le Morbihan perpétue encore avec ferveur le souvenir de Jeanne de Montfort qui réussit à sauver l'agglomération bretonne en rompant l'encercllement des troupes de Charles de Blois puis en revenant dans le site assiégé avec des renforts militaires conséquents. Beauvais célèbre tous les ans Jeanne Hachette sur la place qui porte son nom et où se tient son imposante statue. Le chef-lieu du département de l'Oise rappelle ainsi au public que cette guerrière participa activement à la défense de la ville assaillie en 1472 par les hordes de Charles Le Téméraire. Orléans témoigne toujours sa reconnaissance envers Jeanne d'Arc qui libéra en 1429 la ville occupée par les Anglais. Dans les convulsions de l'époque, le vent de l'histoire pousse alors les populations à louer les héroïnes locales et à en faire des références historiques.

Sous l'Ancien Régime, les femmes qui veulent combattre sont obligées de se travestir en hommes, car les tables de la loi s'opposent avec obstination à la féminisation de la chose martiale. Pendant l'époque napoléonienne, la participation des femmes dans les unités militaires touche essentiellement au soutien de la vie quotidienne du soldat. Elles occupent les fonctions de vivandières, cantinières et blanchisseuses. Il y a aussi les prostituées dont la présence est acceptée, voire souhaitée, à condition qu'elles soient discrètes. D'autres femmes ont combattu, mais la plupart sont restées anonymes car elles entraient au service habillées en homme. Leur identité n'était mise au jour que lorsqu'elles étaient blessées. Bien qu'il n'ait jamais officialisé son accord de voir des femmes soldats, Napoléon leur a souvent attribué des récompenses de grande valeur (objets de parure) lorsqu'elles avaient accompli un acte de courage. Mais paradoxalement, le créateur de la Légion d'honneur en 1802 n'a jamais gratifié une femme de cette décoration prestigieuse. La première à recevoir la haute distinction française sera Marie-Angélique Duchemin, veuve Brulon, une combattante des armées de la première République, réformée pour cause de blessure grave en juin 1798 et pensionnaire des Invalides depuis le mois de décembre de la même année. La brave ne sera décorée qu'en août 1851 par le prince-président Louis Napoléon (futur Napoléon III), soit un demi-siècle après la création de l'Ordre. Malgré quelques épisodes de reconnaissance de certains faits martiaux au féminin, il faudra attendre la Grande Guerre pour que le souffle de l'histoire ouvre de nouvelles perspectives aux femmes militaires.

## Le déblochage

La vigueur des mouvements féministes qui réclament la participation des femmes dans les grands Corps de l'État, en particulier la révolte des « suffragettes » britanniques qui exigent le droit de vote, aura des incidences sur l'ouverture de l'institution militaire au personnel féminin. Au tout début de la Grande Guerre, les premières citoyennes sont recrutées par le Service de santé. Mais c'est en Angleterre que la mutation reste la plus importante avec la création du *Women's Emergency Corps* qui affecte les femmes à des fonctions d'infirmières, de secrétaires, d'opératrices radio, d'ambulancières et de conductrices automobiles. Dans cette dynamique suivront le *Women's Auxiliary Army Corps* et le *Queen Alexandra's Royal Army Nursing Corps*, un service d'infirmières entièrement professionnalisé. En France, des aides médicales de la Croix-Rouge sont affectées à des unités sanitaires militaires. Ce n'est qu'en 1916 qu'est mis sur pied le Corps des infirmières temporaires qui s'engagent à servir pendant toute la durée du conflit augmentée d'une période de six mois pour soigner les grands blessés. Dans cette veine humanitaire, il faut également ajouter le service radiologique de l'armée, essentiellement féminin et créé par Marie Curie. L'illustre chercheuse, deux fois prix Nobel (physique en 1903, chimie en 1911) développe avec sa fille Irène un système efficace de voitures radiologiques (« petites curies ») qui sillonnent le front pour effectuer des radiologies sur les soldats blessés. À l'arrière, les femmes répondent massivement à l'effort de guerre en remplaçant dans de nombreux secteurs économiques les hommes partis au combat. Dans l'industrie de guerre, celles que les chroniqueurs ont surnommées les « munitionnettes » s'appliquent avec ardeur dans les usines de fabrication d'obus. Le maréchal Joffre leur rend un hommage appuyé qui traduit bien la prise de conscience du haut commandement sur le rôle important de la gent féminine dans la guerre : « Si les femmes qui travaillent dans les usines s'arrêtaient vingt minutes, les Alliés perdraient la guerre ! ».

Les femmes ont ainsi apporté leur contribution à la victoire finale. Les héroïnes qui ont animé des réseaux de renseignement et d'évasion de soldats alliés ont souvent payé de leur vie leur engagement (la Française Louise de Bettignies, la Belge Gabrielle Petit, l'Anglaise Edith Cavell...). Certes, toutes ces patriotes n'ont pas servi dans des unités de combat, car la conscience populaire n'était pas encore prête à accepter la féminisation de la guerre. La participation de représentantes du sexe que certains croyaient « faible » s'est pourtant révélée cruciale dans le soutien moral du « poilu ». Par ailleurs, le dévouement exemplaire des infirmières pendant le conflit a incontestablement changé le regard des hommes sur cette profession qui

n'avait pas reçu la gratitude méritée. Pendant toute la durée du conflit, les femmes ont ainsi réalisé l'union sacrée avec la population masculine pour servir la patrie en danger. Au lendemain de la signature de l'Armistice, elles éprouvent donc le besoin d'une reconnaissance de la nation en exigeant le droit de vote et l'accès à une parité plus équitable. Mais la France qui vient d'être saignée par les nombreuses pertes humaines doit faire face à un problème vital de repeuplement. La patrie des droits de l'homme a donc un besoin impératif de mères pour reconstruire les cellules familiales. On revient ainsi à la division sexuée de la société : les hommes au travail et aux postes de responsabilité pour rebâtir l'économie, les femmes au foyer pour rétablir l'équilibre démographique ébranlé par quatre années de cauchemar. En France, les femmes n'ont donc pas encore accès au suffrage universel, alors qu'elles l'acquièrent en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Union soviétique (1918), en Suède, aux Pays-Bas (1919) et aux États-Unis (1920) <sup>(1)</sup>.

(1) Le Wyoming a été le premier État américain à octroyer le droit de vote aux femmes en 1869. Suivront d'autres États comme le Colorado en 1893 et la Californie en 1911.

Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale, un conflit marqué aussi par maints engagements féminins, pour que les Françaises aient enfin le droit de se rendre aux urnes (ordonnance du 21 avril 1944 du Comité français de libération nationale dirigé par le général de Gaulle). En ce qui concerne la féminisation des armées et en dépit de la persistance de comportements inhérents à une société encore marquée par un machisme rampant, la situation de déblocage reçoit une nouvelle impulsion avec la loi Paul Boncour (juillet 1938) portant sur l'organisation de la nation en temps de guerre et autorisant l'engagement de femmes dans les armées. C'est à Londres qu'est créée, en novembre 1940, la première unité militaire du Corps auxiliaire féminin des forces françaises libres (FFL). Suivront d'autres entités comme le Corps des auxiliaires féminins de l'Armée de terre (Afat), des sections féminines de la flotte (SFF) et des forces féminines de l'air (FFA) mis sur pied en 1944. La France entre alors dans une logique de féminisation de son outil militaire. Mais cette mutation, progressive et prudente, est beaucoup plus le fait des pressions féminines que de la volonté des politiques qui se contentent d'accompagner ce mouvement de société.

Des combattantes en uniforme se distinguent sur tous les théâtres d'opération en Europe et en Afrique du Nord. Ce sont les ambulancières de la 2<sup>e</sup> DB appelées « Rochambelles », les opératrices des transmissions « Merlinettes » (du nom du général Merlin, commandant des transmissions en AFN), les « Spearettes » (ambulancières britanniques) et les « Marinettes » du 2<sup>e</sup> régiment blindé de fusiliers marins. Dans cette thématique, il faut également ajouter les guerrières de l'ombre qui animent les réseaux de résistance (réseau du musée de l'Homme de Germaine Tillion, réseau « Alliance » dirigé

par Marie-Madeleine Fourcade...) et du *Special Operations Executive* (SOE) créé par Churchill. À partir de l'Angleterre, le SOE fait entrer clandestinement en France plus de quatre cents agents (dont quarante femmes) sur le territoire français en utilisant toute une gamme de moyens discrets (parachutages de nuit, transports par avion léger ou par felouques). Au total, les femmes ont représenté environ 20 % des résistants français. Pourtant, sur les 1 038 compagnons de la Libération, seules six figurent dans la liste de l'Ordre créé par le général de Gaulle (Émilienne Moreau-Evrard, Simone Michel-Lévy, Bertie Albrecht, Laure Diebold, Marie Hackin, Marcelle Henry).

Les deux guerres mondiales sont ainsi marquées par une montée en puissance de la participation des femmes à l'engagement militaire. Cette évolution se confirme pendant les conflits de la décolonisation. En Indochine, les prouesses des combattantes sur le terrain sont rapportées par la première revue féminine de presse militaire *Bellone* (du nom de la déesse romaine de la guerre). Les plus belles pages de gloire y sont écrites sur les soignantes, les plieuses de parachutes, les opératrices radio, les reporters de guerre (Brigitte Friang) et surtout les infirmières parachutistes secouristes de l'air (Ipsa). Dans cette liste non exhaustive, il convient aussi de mentionner le Corps prestigieux des convoyeuses de l'air (Geneviève de Galard) qui, dans des conditions extrêmement périlleuses, met en application le concept des évacuations sanitaires (Evasan). En Algérie, la participation féminine concerne essentiellement les Sections administratives spécialisées (SAS), les équipes médico-sociales itinérantes (Emsi) et à nouveau les Ipsa et les convoyeuses de l'air. La société prend conscience du rôle important que les femmes peuvent jouer dans un théâtre d'opérations. Cependant, il faut attendre la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour que les autorités politiques envisagent enfin l'intégration officielle des filles de Marianne dans les forces armées.

## **La féminisation dans les armées contemporaines**

### ***Armée de l'air***

Le pas le plus important dans la voie de la féminisation est effectué par l'Armée de l'air. En 1945 Charles Tillon, ministre de l'Air dans le gouvernement de Charles de Gaulle, crée un Corps de pilotes militaires féminins dans lequel figurent des aviatrices renommées (Maryse Bastié, Maryse Hilsz, Elisabeth Boselli, Elisabeth Lion). Leur instruction sur avion de chasse est cependant arrêtée au bout de quelques mois après le départ du ministre de l'Air. Mais la flamme ne

s'éteint pas. Parmi les promotrices du pilotage d'aéronefs par les femmes figure Valérie André. Cet officier féminin hors norme occupe une place de choix dans le panthéon des valeurs militaires du fait de son engagement en Indochine et en Algérie, ainsi que de l'extraordinaire diversité de ses compétences mises au service de la médecine, du parachutisme et du pilotage d'hélicoptères, notamment de l'un des premiers engins à voilure tournante (*Hiller UH-12*) pour effectuer des missions d'évacuation sanitaire dans les zones de guérilla du Tonkin. Avec une bonne dose de sang-froid, un grand souffle d'humanisme et un parfum d'intuition féminine, la doctoresse des airs a battu en brèche un cortège de préjugés sur les possibilités des femmes dans le domaine de l'aéronautique et dans une conjoncture de guerre. En 1976, Valérie André devient la première militaire française à être nommée au grade de général (médecin-général).

En 1976 le concours de l'École de l'air à Salon-de-Provence est ouvert aux femmes. Dix ans plus tard, Isabelle Boussaert devient la première femme pilote de transport dans l'Armée de l'air. C'est finalement en 1995 que les femmes sont autorisées à devenir pilotes de chasse dans l'Armée de l'air. Le premier brevet féminin de cette spécialité est remis en 1999 à Caroline Aigle. Mais l'impavide polytechnicienne et sportive accomplie (championne de triathlon militaire) est foudroyée par un cancer de la peau à l'âge de 33 ans, en août 2007, après une carrière prometteuse au cours de laquelle elle a notamment commandé une escadrille sur la base de Dijon. Dans son envol pour l'éternité, Caroline Aigle devient un mythe qui incarne pour toujours le culte de l'obstination féminine. Au moment où la « chevalière du ciel » entreprend son dernier voyage l'aviation militaire française compte quatorze femmes dans la Chasse (dont six navigatrices) et trente-trois dans le transport. Parmi ces filles d'Icare, Virginie Guyot devient la première femme à intégrer la glorieuse patrouille de France. À cette occasion, les observateurs constatent que ces pilotes féminins ont su préserver leur féminité et ne ressemblent pas du tout à des garçons manqués.

### **Marine**

L'évolution de la féminisation dans la Marine s'est avérée plus complexe. Les questions de proximité masculine et d'adaptation des locaux aux matelots féminins ont fait l'objet d'une étude minutieuse. La réflexion a été menée dans les années 90 par un groupe de travail mixte composé de huit officiers (quatre hommes et quatre femmes). Dans ce laboratoire de recherche humaine figure Chantal Desbordes qui sera le premier officier féminin nommé au grade de contre-amiral en 2002. Les échanges et les consultations avec des

Marines étrangères (États-Unis, Grande-Bretagne, Pays-Bas) ont finalement enclenché un processus mesuré d'intégration de femmes dans les bâtiments de guerre. L'expérience a été probante. En 1993, le premier commandement au féminin d'un bâtiment de surface (la vedette de surveillance *Athos*) est confié à Dominique Magne. En 2000, le porte-avions *Charles-de-Gaulle* débute une séquence de féminisation de son personnel. Dans la même dynamique, la Marine permet aux femmes d'accéder à des spécialités de combat qui étaient auparavant uniquement réservées au personnel masculin : pilote d'hélicoptère (la première, Nadine Zanatta en 1992), fusilier commando (2001), pilote de chasse dans l'aéronavale (Julie Stéphan, en 2004). Les écoles de formation ouvrent aussi leurs portes aux filles : École de maistrance à Brest (1988), École navale à Lanvéoc-Poulmic (1992), École des mousses à Brest (octobre 2009). Au début du nouveau millénaire, les femmes peuvent ainsi servir dans tous les postes en mer, à l'exception des sous-marins. À ce jour, seuls le Canada et la Norvège <sup>(2)</sup> ont tenté une expérience militaire au féminin sous la surface de l'eau.

(2) La Norvégienne Solveig Krey a commandé en 1995 un bâtiment conçu pour combattre en plongée.

### **Armée de terre**

La suppression du statut particulier des officiers féminins en 1976 et la disparition du terme « féminin » dans les textes officiels placent pour la première fois les deux sexes sur un pied d'égalité dans l'institution militaire. Désormais, il n'y a plus que des officiers, sous-officiers et militaires du rang sans mention de genre. Toutes les spécialités seront progressivement accessibles aux femmes, notamment dans l'Aviation légère de l'Armée de terre (Alat) qui octroie en 1982 les premiers brevets de pilotes d'hélicoptères à deux femmes (Anne Dugaleix et Fone Tchoura-Rena). La mécanique de féminisation de l'Armée de terre mettra toutefois plus de temps à s'imposer à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Longtemps considérée comme un bastion des valeurs viriles, la prestigieuse école de formation d'officiers inaugure la première promotion féminine en 1983 (promotion Lieutenant-colonel Gaucher 1983-1985). L'École polytechnique avait déjà franchi le pas en 1972 et l'École militaire interarmes (EMIA) en 1978. L'intégration des premières filles dans la célèbre enceinte militaire de Coëtquidan a souvent été mal vécue par certains élèves officiers masculins qui voyaient dans cette « intrusion féminine » une entrave à la domination du sexe prétendu fort dans une institution jusque-là réservée aux seuls héritiers de Mars. Cette attitude de rejet s'explique d'abord par des raisons quantitatives : dans les premières promotions mixtes les filles ne représentaient qu'un pourcentage très faible (moins de 3 %). Cette méfiance (méconnaissance ?) de la gent féminine ne s'est pas manifestée à l'EMIA, l'autre école de

formation des officiers implantée à Coëtquidan et dont les élèves sont en général d'anciens sous-officiers ayant déjà accompli une carrière militaire de quelques années dans des unités où ils ont côtoyé des filles en uniforme. Un tel apprentissage a visiblement manqué aux Saint-Cyriens des années 80 qui intégraient l'ESM sans aucune expérience militaire. C'est ce qui ressort d'une enquête approfondie menée à Coëtquidan sur le thème « Dualité identitaire des femmes élèves officiers des Écoles militaires de Coëtquidan » et publiée en 2007 par l'Association française de sociologie. Les autorités militaires ont pris en compte ce fâcheux dysfonctionnement. L'adaptation à l'évolution des conjonctures restant l'une des qualités majeures de Saint-Cyr, le décalage a finalement progressivement disparu. La situation s'est pleinement normalisée pendant la scolarité de la promotion capitaine Beaumont (2005-2008) qui, avec 34 élèves féminins sur 210, est devenue la plus féminisée. Bien géré dans le temps, cet accommodement a été résumé avec pertinence par le colonel féminin Dominique Vitte, première femme à commander un régiment de l'Armée de terre (18<sup>e</sup> régiment de transmissions de Bretteville-sur-Odon dans le Calvados à partir de juin 2009), et sortie de Saint-Cyr en 1986 : « La première année, j'ai passé des épreuves sportives différentes de celles de mes camarades masculins, notées avec des barèmes différents. La seconde année, c'étaient des épreuves semblables avec barèmes différents. La troisième année, c'était la même chose pour tout le monde »<sup>(3)</sup>. Effectivement, les élèves officiers féminins participent aux mêmes épreuves et effectuent les mêmes stages (parachutistes et commandos) que leurs camarades masculins.

(3) Site [www.infos.fncv.com](http://www.infos.fncv.com).

### **Gendarmerie**

La Gendarmerie a accompli sa « révolution » féminine au début des années 80 sous l'impulsion de Charles Hernu, alors ministre de la Défense. Les mesures d'intégration qui sont prises progressivement sont le fruit des recommandations d'une commission d'étude et de prospective de la femme militaire. L'accès des femmes dans le Corps des officiers est promulgué en 1983. Six ans plus tard, l'affectation de la première femme officier dans une unité de gendarmerie mobile (1<sup>er</sup> groupement blindé de gendarmerie mobile au camp de Satory près de Versailles) bouscule les traditions conservatrices : Isabelle Guion de Méritens (sortie de Saint-Cyr en 1987) devient, en 2006, la première femme colonel de Gendarmerie. Aujourd'hui, le taux de féminisation le plus élevé touche les GAV, les gendarmes adjoints volontaires, qui ont remplacé les gendarmes adjoints du service national du temps de la conscription.



## La Problématique

Au début de l'année 2009, le taux global de la féminisation dans les armées françaises s'élève à 14,62 % des effectifs militaires <sup>(4)</sup>. C'est l'un des plus élevés au monde avec les États-Unis <sup>(5)</sup>. Il est en hausse constante depuis 1995 où il était inférieur à 10 %. Le Service de santé reste de loin l'ensemble le plus féminisé avec 49,87 % de femmes. Il devance nettement l'Armée de l'air (20,69 %), la Gendarmerie (14,05 %), la Marine (12,83 %) et l'Armée de terre (10,67 %). L'égalité statutaire entre les deux sexes est garantie et il ne subsiste plus aucune restriction d'emploi des femmes dans l'institution de la Défense à l'exception des sous-marins et des escadrons de gendarmerie mobile. Sur le terrain, le taux de féminisation dans les Opex est de 5,5 %. Le personnel féminin est présent dans tous les théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan où il est intégré dans les *OMLT* (*Operational Mentoring and Liaison Team*) et les équipes de Cemic (coopération civilo-militaire). Sa présence se révèle capitale pour amorcer un dialogue avec la population, en particulier avec les Afghanes. Dans cette « guerre des cœurs » qui consiste à gagner la confiance de la population locale, les soldats féminins représentent un atout majeur.

Le nœud de la problématique réside cependant dans la présence féminine dans les postes de combat. Il y a en effet très peu de femmes dans les formations combattantes. La mitraille du champ de bataille demeure un environnement où les filles de Vénus ne sont pas les bienvenues. Pourtant l'histoire recèle beaucoup de chapitres poignants où des femmes ont revêtu les habits de Mars pour se mêler au feu nourri des affrontements. Dans le prolongement des théâtres, il faut aussi mentionner l'arrière du front qui fournit un soutien capital dans lequel les femmes ont toute leur place.

Mais les contempteurs de la féminisation mettent en avant les spécificités biologiques des héritières de Vénus. En particulier, le processus de maternité, qui rend la femme temporairement indisponible, demeure incompatible avec tout engagement opérationnel sur le terrain. Cette réalité doit être prise en considération, mais ne doit pas servir de prétexte pour écarter les femmes de la fonction militaire, car il existe une pléthore de postes où elles peuvent apporter leur complémentarité et se montrer efficaces. En situation de grossesse, la femme entre dans une logique de création de vie. L'inaptitude temporaire qui suit cet événement fait partie d'un cycle conforme à l'ordre naturel. C'est une loi inviolable de notre existence. La société doit admettre cette vérité intrinsèque. Ce principe de sagesse étant établi, il faut reconnaître que le sens de l'effort au service de la patrie peut aussi se conjuguer au féminin.

(4) Source : Secrétariat général de l'administration (SGA) qui dépend du ministère de la Défense.

(5) Le cas particulier d'Israël où existe un service militaire obligatoire de 24 mois pour les filles (3 ans pour celles qui choisissent d'être officiers) n'est pas pris en compte. Sont exemptées les femmes mariées ou enceintes.

Une dynamique sociologique a été lancée depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle : il y aura de plus en plus de femmes qui accéderont aux responsabilités les plus élevées. Au vu de ce constat, il devient évident que les filles d'Ève ne doivent pas être considérées comme une communauté minoritaire. Pour les esprits tourmentés qui l'auraient oublié, les représentantes du genre féminin constituent la moitié de l'humanité. Toutefois, l'établissement d'une parité entre les deux sexes n'est pas imaginable dans l'institution militaire. Un tel concept qui tendrait à appliquer une norme égalitaire déshumanisée et démagogique serait inefficace et irait à l'encontre de l'intérêt de celles que l'on veut (et que l'on doit) promouvoir.